

**Syntaxe désinentielle et sémantique arabes**  
**Rôle des ḥarakât dans l'élaboration du sens en langue arabe**

\*\*\*

**Mokhtar ZOUAOUI<sup>1</sup>**

**Introduction\***

Al-‘arabiyya (l’arabe), Al-naḥw (la grammaire), ‘ulûm al-luḡa (sciences du langage), fikh al-luḡa (philologie), étaient autant de termes par lesquels les anciens arabes désignaient leurs premières recherches linguistiques. Initialement dévolues à comprendre le texte coranique et le préserver du laḥn (erreurs de langage) qui commençait à prendre de l’ampleur au contact des locuteurs étrangers, nouvellement convertis à l’Islam, ces recherches prirent naissance au sein d’autres disciplines (‘ulûm al-Qur’ân) qui naquirent pour servir tafsîr al-Qur’ân (l’exégèse coranique), telles qu’Al-qirâ’âṭe (les lectures), Uṣûl al-fiqh (les principes de la jurisprudence) et d’autres. Pour Az-zarkaši (2005 : 27), le tafsîr est la science qui a pour objet la compréhension du Coran, l’explication de ses significations ainsi que la reconnaissance de ses prescriptions (Aḥkâm) et ses sagesses (Hikam), et cela grâce aux sciences du langage, au naḥw, au taṣrif (morphologie), à ‘ilm al-bayân (science de l’exposition ou Bayân), à uṣûl al-fiqh et al-qirâ’âṭe, comme l’on a besoin de connaître asbâb al-nuzûl (les raisons de la révélation) ainsi qu’al-nâsih wa al-mansûh (l’abrogeant et l’abrogé).

Ainsi, la linguistique arabe ne semble pas la seule à être motivée par des considérations religieuses, si l’on sait que l’origine des études linguistiques hindoues, comme l’écrit Malmberg (1991 : 38): « est à chercher dans le besoin de conserver les textes,

---

<sup>1</sup> - Maître de Conférences, Département des Lettres, et Langue Arabes, Université de Sidi Bel Abbès.

\* - الملخص: غايتها في هذا المقال إبراز دور الحركات في إنتاج المعنى وتلقيه في اللسان العربي، والتعريف بالإعراب بوصفه أولى خطوات التفكير اللساني العربي. وفيه نيرز الإطار القافي واللساني الاجتماعي الذي نشأت فيه البحث اللساني وعلاقته بكتابية النص القرآني من ناحية وعلوم القرآن وتقسيمه من ناحية أخرى، انطلاقاً من النظر في مسألة نقط النص القرآني. كما يقف عند مسألة الحرف والحركة ويعرض إلى تصورها الغربي.

الكلمات المفاتيح: القرآن، الكتابة، النحو العربي، الحرف، الحركة، الإعراب، اللحن.

oralement transmis, rituels et religieux, de la période la plus ancienne connue de la littérature sanskrite... Les changements subis par les formes anciennes de la langue dans cette poésie à travers le temps et l'espace étaient devenus conscients contre l'arrière-fond d'une littérature classique (comme ce sera le cas en Grèce où l'interprétation de la langue homérique aboutit à une science grammaticale ». Mais chez les arabes, ce n'est pas seulement le besoin de conserver au Coran son immutabilité et son invariance qui est à l'origine de la linguistique, et précisément de leur grammaire, mais plutôt celui de le comprendre et de le faire enseigner.

Le besoin de comprendre le Coran, d'enseigner ses *ḥikam* et ses *ahkām* rendait nécessaire l'enseignement de la langue arabe, langue dans laquelle avait été révélée la Parole divine, inimitable et intraduisible. En outre, dès les premières années de l'Hégire, l'Islam connut une expansion rapide, et par vagues successives, la nouvelle religion fut embrassée, et à mesure que les conquêtes de nouvelles contrées, du temps des deux premiers califes Abû Bakr et 'Umar, ouvraient d'autres horizons, la langue arabe entrait en contact avec d'autres langues, et progressivement, influencée par les habitudes linguistiques des locuteurs étrangers nouvellement convertis, le *laḥn* (erreurs de langage, solécismes), rarissime du temps du Prophète, devint plus fréquent du temps des deux premiers califés, le Coran n'en fut pas épargné.

Cette linguistique naissante avait donc une double fonction : faire apprendre la langue et le Coran et les préserver des erreurs commises à leur encontre. On commença par faire de l'*i'rab* (ou syntaxe désinentielles), partie de la grammaire qui avait pour objet de codifier, dans le cadre de la phrase, le jeu des *harakāt* que prend le dernier *ḥarf* (lettre) des mots selon leurs fonctions grammaticales ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Cette recherche, devenue théorique en atteignant l'étape de l'analyse analogique vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle de l'Hégire avec 'AbdAbllâh Ibn Abî Ishâq, était à son origine pratique, et consistait à doter les versets coraniques de signes diacritiques, appelées par la suite *hatakât*, propres à fixer l'*i'rab* des mots. En somme, les premières réalisations linguistiques des arabes appartenaient au domaine de la linguistique appliquée.

A côté de ces recherches grammaticales naissantes au sein du groupe constitué autour d'Abû Al-aswad Al-du'ali, fondateur de la grammaire arabe, et parmi lesquels Ibn Salâm Al-Jumaîhi (1980 : 12) cite : 'anbasa Al-fîl, Maymûn Al-aqra', Naşr Ibn 'âsim, Abdurrahmân Ibn Hormoz et Yahiâ Ibn Ya'mur, les arabes prenaient soin de mettre en place un dispositif conceptuel accompagnant la lecture du Coran, rendant compte de différents procédés phonétiques, tels qu'al-imâla (variation de timbre), al-madd (allongement), al-waqf (l'arrêt), al-idgâm (l'élation), al-ibdâl (la substitution), al-išmâm, (prononciation discrète) et d'autres. Et l'on désignait par le terme de qâri' (lecteur), celui qui avait pris connaissance non seulement des 'ulûm al-'arabiyya, mais aussi des différentes lectures du Coran attestées depuis le Prophète, des différents dialectes des arabes et de leurs usages linguistiques. Ainsi prenait place, au sein des sciences du Coran pour servir son exégèse (tafsîr), une discipline phonétique qui allait connaître dès le deuxième siècle des développements notables. Ces deux disciplines n'étaient pas en fait, au début, séparées et autonomes, mais plutôt deux branches linguistiques dont l'objectif, nous l'avons dit, était de faire apprendre et connaître le Coran et le préserver du lahn. Al-du'ali était lecteur avant de devenir grammairien.

### **Grammaire et écriture arabes**

Chez les arabes, l'origine de la grammaire est liée à l'histoire de l'écriture de leur langue, et spécialement à celle de l'écriture du Coran. Et si grammairiens, philologues et linguistes semblent s'accorder à considérer Al-kitâb, le livre de Sibawayh, de l'Ecole de Basra, comme étant le premier traité de grammaire arabe qui nous soit parvenu, il demeure que les premières recherches grammaticales remontent plus loin. En effet, l'historien Ibn Nadîm (2002 : 71) affirme avoir lu de la plume d'Abû al-'abbâs ṭa'lاب qu'Al-kitâb est la somme des contributions de quarante deux personnes, parmi eux Sibawayh, et raconte (2002 : 62) avoir consulté, dans la bibliothèque d'un libraire, une somme d'écrits de grammaire et linguistique des mains d'Abû Amru Ibn Al-'alâ', d'Abû Amru Al-šaybâni, d'Al-aşma'i, d'Ibn Al-a'râbi, écrits parmi lesquels il avait lu un papyrus de quatre feuillets transcrit par Yahya Ibn Ya'mor, contenant un fragment de grammaire d'Abû Al-aswad Al-du'ali, un exposé sur le sujet et le

complément (*al-fâ'il wa al-maf'ûl*) dont on a perdu les traces, et considéré par certains comme étant la première entreprise de fonder une grammaire pour l'usage et l'enseignement de la langue arabe.

Seulement, l'attribution de la naissance de la grammaire arabe à Al-du'ali ne semble pas faire l'objet d'un consensus parmi les grammairiens, les anciens, tels que Al-ṣîrâfi (1955 : 10) par exemple, avaient déjà fait référence à d'autres fondateurs tels Naṣr Ibn Ḵâsim Al-layṭî et 'Abdarrahmân Ibn Hormoz. Ce qu'ils s'accordent par contre à dire que c'est ce même Du'ali qui fût à l'origine du premier développement de l'écriture arabe. En effet, Al-du'ali est reconnu par les ulémas du Coran comme étant le premier à procéder au *naqṭ* entier du Coran, c'est-à-dire, en termes de linguistique moderne, à la transcription les voyelles du texte coranique. Mais dans les faits, et si l'on s'accorde avec Ibn Salâm Al-jumâhi (1980 : 12) et d'autres à lui prêter le titre de fondateur de la grammaire arabe, c'est donc d'un double geste fondateur qu'Al-du'ali aurait procédé, en notant d'une part les trois *ḥarakat* dans le texte coranique pour en fixer la parole, et de l'autre à concevoir les premiers rudiments d'une grammaire pour l'usage de la langue, destiné aux nouveaux convertis à l'Islam parmi les autres peuples. C'est donc à partir de l'écriture et notamment après la notation des *ḥarakat*, que les grammairiens arabes ont commencé, croyons-nous, à penser leur langue et percevoir ses structures grammaticales.

### **Naqṭ du Coran**

C'est pour préserver le Coran des altérations phonétiques et des incorrections syntaxiques, suite à l'apparition du *lahn* né du contact avec les convertis à l'Islam parmi les autres nations, que les arabes furent amenés à procéder au *naqṭ* du Coran. En effet, c'est suite aux incorrections dans l'usage de la langue, des déviations langagières qui ont eu pour effet d'altérer la bonne prononciation du Coran et de modifier le sens de certains versets, qu'il devint nécessaire dans un premier temps de procéder à la désambigüisation de certaines lettres en usant de points comme signes diacritiques, ainsi pour distinguer la lettre ﷺ de la lettre ﷻ, on adjoint à l'un un point au-dessous et à l'autre deux points au-dessus. Mais ce que l'on désigne généralement par le *naqṭ* est la notation créée par Al-du'ali pour transcrire les trois modes de

ḥaraka (motion) qui définissent l'état des ḥurūfs dans l'usage de la parole. Car, un ḥarf, en tant que phonème, peut se réaliser en langue arabe selon deux modes articulatoires, soit pourvu d'un sukûn, (apocope) qui se manifeste par un arrêt sur le ḥarf, et est représenté par l'absence d'une ḥaraka soit d'une ḥaraka réalisée par une fatha, une kasra ou une qamma.

### I'rab du Coran

Ce que fit Al-du'ali fut donc différent puisqu'il s'agissait d'un naqṭ qui avait pour objet, non pas seulement de faciliter la prononciation des ḥurūfs, mais surtout de définir l'i'rab du Coran, c'est-à-dire sa syntaxe désinentielle, « la différence qui a lieu, soit effectivement, soit virtuellement, dans la désinence d'un mot, à raison des divers antécédents par lesquels ce mot est régi » (Al-Jurjânî, 1980 : 40), naqṭ qui n'opérait qu'à la fin du mot pour permettre au lecteur du Coran de fixer la fonction grammaticale du mot et saisir le sens du verset.

Ainsi, dans les cas de lahn rapportés par les grammairiens, commis lors de la lecture d'un verset coranique, il suffit qu'une ḥaraka soit substituée à une autre pour que tout le sens du verset se trouve modifié, et ce en modifiant la fonction grammaticale d'un mot de telle sorte qu'originalement sujet, manifesté par une qamma comme caractéristique de son dernier ḥarf, il devient complément d'objet, affiché par une fatha. L'exemple le plus cité de ce cas de figure (Ibn Jinni, II : 8) est celui d'un bédouin à qui l'on fit apprendre le troisième verset de la neuvième sourate du Coran ainsi : 'inna allâha bari'on mina l-mûšrikîna wa rasûlihi, alors qu'il fallait lire 'inna allâha bari'on mina l-mûšrikîna wa rasûluho (Coran, S. 9, v. 3), non pas avec une kasra au-dessous du dernier ḥarf du mot rasûli (Messager), mais plutôt avec une qamma au-dessus, et se lisant rasûlo. Et, au lieu de comprendre « Allah, ainsi que son Apôtre, sont déliés à l'égard des Associateurs » (Blachère, 1966 : 213), le bédouin avait compris qu'Allah s'était non pas seulement délié des associateurs mais aussi de son Messager.

### Haraka ou Voyelle

Il convient, avant de poursuivre à expliciter le rapport qu'entretient l'i'rab avec le sens, de clarifier les différences qui distinguent la notion de ḥaraka de celle de voyelle. Notons

premièrement que, contrairement à la voyelle des langues indo-européennes, la ḥaraka n'a pas d'existence propre et ne peut être exprimée que faisant partie intégrante de la consonne qu'elle désaffecte de son état de sukûn. Une deuxième distinction s'ajoute à la première en ce que le jeu ḥarf/ḥaraka n'est pas d'ordre linéaire comme l'est celui de la consonne/voyelle où leur succession dans la chaîne parlée est plus manifeste. En fait, la racine arabe est purement consonantique, « elle diffère donc nettement de la racine dans les langues indo-européennes, où elle apparaît sous une forme syllabique, c'est-à-dire avec des voyelles dont les variations et les alternances jouent un rôle essentiel dans le mécanisme et dans l'histoire de ces langues. » (Blachère et Gaudefroy-Demombynes, 1975: 13). Cela n'a pas empêché certains grammairiens et linguistes arabes de discuter du rapport linéaire entre le ḥarf et la ḥaraka, dont les avis divergent quant à l'antériorité, la postériorité de la ḥaraka par rapport au ḥarf ou de leur simultanéité. Enfin, une troisième distinction différencie la ḥaraka de la voyelle en ce que la ḥaraka, contrairement à la voyelle, n'est pas dotée d'un point d'articulation propre, et ne peut être réalisée seule.

### **Haraka et ḥarf**

Peu connus sont les grammairiens ou linguistes arabes qui ont adopté la première attitude, celle où la ḥaraka précède le ḥarf, et ce point de vue a été largement critiqué, notamment par Ibn Jinnî pour qui, suivant en cela Sibawayh, la ḥaraka est postérieure au ḥarf, car, pour lui (Ibn Jinnî, 2006 : 519), c'est la ḥaraka qui permet, par exemple, d'articuler les ḥurûfs semblables qui se succèdent dans des mots tels que malal ou dafaf ou šamam, et d'éviter leur contraction géminative ('idgâm). Enfin, pour d'autres, tels qu'Abû Ali, cité par Ibn Jinnî (2006 : 520), la ḥaraka se produit avec le ḥarf et pour preuve (argument considéré par Ibn Jinnî comme fort) Abû Ali cite le ḥarf nûn qui, apocopé, est d'origine nasale, alors que mouvementé, c'est-à-dire adjoint d'une ḥaraka, est d'origine buccale.

Mais le fait que la ḥaraka soit postérieure au ḥarf ne signifie pas, pensons-nous, qu'ils soient articulés séparément, bien au contraire, et Al-ṣabban (S. d., II : 238) l'avait fait remarquer, si la ḥaraka succède au ḥarf, cela ne signifie nullement qu'il s'agit d'une succession temporelle, mais plutôt d'une succession de

rang. Dans un tel cas, la ḥaraka, pour Al-‘okbarî (1995 : I, 61-62), serait une caractéristique du ḥarf, au même tire que al-madd (allongement), al-jahr (sonorité), al-ṣidda (intensité) ou autres.

### I‘rab et sémantique

L’i‘rab entretient donc en langue arabe avec sa sémantique un rapport très étroit, puisque c’est grâce à lui, à travers la ḥaraka que prend le dernier ḥarf du mot, que se définit la fonction grammaticale de ce dernier ainsi que ses rapports aux autres mots de la phrase. Et il n’est pas douteux qu’Al-du’ali eut compris ce rapport et la nécessité chez le lecteur de le comprendre et de pouvoir le définir grâce à la ḥaraka qui le manifeste, et de là à œuvrer à mettre entre les mains des enseignants un guide tel que celui cité par Ibn Nadîm. C’est d’ailleurs parce qu’il participe à définir le sens que l’i‘rab fut appelé ainsi, Al-anbârî (Al-anbârî : 18) le cite comme étant l’une des trois sources étymologiques probables du verbe a‘raba.

C’est au sein de la phrase se définit l’i‘rab puisque, étant le changement qui affecte le dernier ḥarf du mot, ce changement ne s’opère que dans le cadre des rapports qu’entretient ce mots avec les autres mots composant la phrase. C’est ainsi que les anciens grammairiens l’ont compris, Šayh Zâda (1997 : 12), commentateur des qawâ‘id al-i‘rab (Les règles de la grammaire) d’Ibn Hišâm, rappelle que si l’auteur a commencé son ouvrage par étudier la phrase et ses règles c’est parce que l’i‘rab n’a d’existence que dans al-kalâm, synonyme de phrase pour certains d’entre eux tels que Al-zamahšârî dans son mûfaṣṣal et al-‘obkarî dans son al-lubâb.

### Ḩaraka et fonction grammaticale

Nous avons mentionné, au début de cet article, qu’Ibn Nadîm raconte avoir consulté un résumé d’Abû Al-aswad Al-du’ali contenant un fragment de grammaire dont l’objet était Al-fâ‘il wa al-maf’ûl (sujet et complément en langue arabe), et voudrons maintenant montrer comment les ḥarakat contribuent à spécifier l’un et l’autre, et les distinguer dans la phrase, et participer de la sorte à expliciter le sens de cette phrase. Pour Ibn Al-Hâjib (Al-Astrabâdî, 1996 :69), les modes d’i‘rab sont le raf‘, signe d’état de celui qui fait l’action ; le naṣb, signe d’état de celui qui subit l’action ; et le jarr, signe d’état d’annexion (Idâfa). Ainsi, dans la

phrase ḥarab Zaydun Omara ou ḥarab Omara Zaydun se sont les signes d'états du raf` et du naṣb, c'est-à-dire al-ḍamma et al-kasra qui distinguent le sujet (Al-fâ’il) du complément (al-maf’ûl), et ce quelque soit l'ordre des mots.

### **Haraka et modalité**

La fonction de la ḥaraka ne consiste pas seulement à définir l'i’rab du mot qu’elle désaffecte de l’état de sukûn, mais participe aussi à définir l’intention du locuteur, ainsi la modalité d’une phrase [« catégorie grammaticale associée en général au verbe et traduisant le type de communication instituée par le locuteur entre lui et son interlocuteur (statut de la phrase) ou l’attitude du sujet parlant à l’égard de ses propres énoncés » (Dubois et al. 2007: 306)] peut être rendu en langue arabe grâce à la ḥaraka. Ce n’est en affectant le dernier ḥarf du nom de Zayd de la phrase mā aḥsana zayd de l’un des trois ḥarakât, que sa modalité se précise, ainsi si l’on l’affecte d’une fatḥa la phrase mā aḥsana zaydan ! exprimerait l’étonnement, d’une ḍamma dans mā aḥsana zaydun, elle exprimerait la négation alors que d’une kasra dans mā aḥsana zaydin ? elle exprimerait l’interrogation.

L’élaboration du sens ainsi que les éléments qui participent à sa construction varient d’une langue à l’autre. La syntaxe d’une langue établit des relations très étroites avec sa sémantique à telle enseigne que le sens d’une phrase, ou d’une énoncé, ne peut être appréhendé sans que soient saisis les rapports grammaticaux qu’entretiennent entre eux les mots (ou les formes-de-mot) composant la phrase en question. Ce rapport syntaxique-sémantique varie d’une langue à l’autre, ainsi que les marques qui servent à l’identifier. En langue arabe, les ḥarakât jouent ce rôle d’identificateurs de fonctions grammaticales qui, à leur tour, spécifient les rapports entre les mots et participent à élaborer le sens global de la phrase. Ce rôle des ḥarakât est tellement fondamental qu’il suffit de remplacer une ḥaraka par une autre pour que soit attribué une autre fonction grammaticale au mot et modifié le sens de la phrase.

C’est parce que les ḥarakât participent à orienter le sens d’une phrase, et que leur permutation peut contribuer à sa déviance, que les arabes furent amenés à procéder à leur notation pour orienter le lecteur dans sa quête du sens. C’est d’ailleurs cette même

notation qui a permis aux grammairiens arabes, croyons-nous, de penser le comportement syntaxique des mots et de définir leurs fonctions grammaticales, et contribuer ainsi au développement des études grammaticales ultérieures.

### Bibliographie

1. Al-'Okbarî, Al-lobâb fi 'ilali al-binâ' wa al-i'rab. Damas, Dar al-Fikr, 1995.
2. Al-Anbâri, Abû Al-barakâte, Kitâb Asrâr al-'arabiyya, sans date. Damas.
3. Al-Astrabâdî Rađiy Al-Eddîne, Šarh Al-Rađiy Alâ Al-kâfiya. Benghazi, Publications de l'Université de Qân Younes, 1996.
4. Al-Šuyûti, Jalâl Ad-dîne, Al-ašbâh Wa Al-nađâ'ir fi al-naħw. Beyrouth, Al-Maktaba Al-Asriya, 1999.
5. Aş-ṣabban, Ḥachiya Al-Šabbâne Šarh al-Ašmûnî, Al-maktaba al-tawqîfiya, sans date.
6. AS-Sîrâfi, Aḥbâr al-naħwiyyîn al-baṣriyyîn, Le Caire, Librairie Mustapha Al-bab, 1955.
7. Az-zarkašî, Badraddine, Al-Burhân fî 'ulûl al-Qur'añ, Caire, Dâr At-turath, 1957.
8. Blachère R. (tr.), Le Coran, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 1966.
9. Blachère R. et M. Gaudefroy-Demombynes, Grammaire de l'arabe classique, 4e éd. Paris : G. P. Maisonneuve et Larose, 1975.
10. Dubois J. et al., Linguistique et Sciences du langage, Paris, Larousse, 2007.
11. Ibn Nadim, Al-Fîhrast. Beyrouth, Dar Al-kotob Al-'ilmiya, 2002.
12. Ibn Salâm Al-jumâhi, ṭabaqât fuħûl al-šu'arâ', Jadda, Dar Al-madani, 1980.
13. Malmberg B., Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure, Paris, P. U. F., 1991.
14. Šayh Zâda, Šarh qawâ'id al-i'rab li-Ibn Hišâm, Damas, Dar al-Fikr, 1997